

RAPPORT SEMESTRIEL
30.06.24

AXA B FUND

SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
publique de droit belge à compartiments multiples

Société Anonyme

OPC ayant opté pour des placements
répondant aux conditions prévues par la directive 2009/65/CE

SOMMAIRE

1 . INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT	4
1.1 . ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT	4
1.2 . RAPPORT DE GESTION	6
1.2.1 . Informations aux actionnaires	6
1.2.2 . Vue d'ensemble des marchés	10
1.3 . BILAN GLOBALISE	11
1.4 . COMPTE DE RESULTATS GLOBALISE	12
1.5 . RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION	13
1.5.1 . Résumé des règles	13
1.5.2 . Taux de change	14
2 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EQUITY BELGIUM	15
2.1 . RAPPORT DE GESTION	15
2.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	15
2.1.2 . Cotation en bourse	15
2.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	15
2.1.4 . Gestion financière du portefeuille	15
2.1.5 . Distributeurs	15
2.1.6 . Indice et benchmark	15
2.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	15
2.1.8 . Politique future	16
2.1.9 . Indicateur synthétique de risque	16
2.2 . BILAN	17
2.3 . COMPTE DE RESULTATS	18
2.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	19
2.4.1 . Composition des actifs au 30.06.24	19
2.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	20
2.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	21
2.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	21
2.4.5 . Performances	21
2.4.6 . Frais	22
2.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	22
3 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT FOF GROWTH SELECTION	24
3.1 . RAPPORT DE GESTION	24
3.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	24
3.1.2 . Cotation en bourse	24
3.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	24
3.1.4 . Gestion financière du portefeuille	25
3.1.5 . Distributeurs	25
3.1.6 . Indice et benchmark	25
3.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	25
3.1.8 . Politique future	25
3.1.9 . Indicateur synthétique de risque	26
3.2 . BILAN	27
3.3 . COMPTE DE RESULTATS	28
3.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	29
3.4.1 . Composition des actifs au 30.06.24	29
3.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	30
3.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	30
3.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	31
3.4.5 . Performances	31
3.4.6 . Frais	32
3.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	32

4 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT FOF PATRIMONIAL SELECTION	33
4.1 . RAPPORT DE GESTION	33
4.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	33
4.1.2 . Cotation en bourse	33
4.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	33
3.1.4 . Gestion financière du portefeuille	33
3.1.5 . Distributeurs	34
4.1.6 . Indice et benchmark	34
4.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	34
4.1.8 . Politique future	34
4.1.9 . Indicateur synthétique de risque	35
4.2 . BILAN	36
4.3 . COMPTE DE RESULTATS	37
4.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	38
4.4.1 . Composition des actifs au 30.06.24	38
4.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	39
4.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	39
4.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	40
4.4.5 . Performances	40
4.4.6 . Frais	41
4.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	41

1 . INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

1.1 . ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

Siège social

Place du Trône 1 - 1170 Bruxelles

Date de constitution de la SICAV

25/10/1994

Durée d'existence de la SICAV

Durée illimitée

Conseil d'Administration de la SICAV (sous réserve de validation par la FSMA)

Président

- Monsieur Olivier DEWELL, Head of ALM, Treasury & Long Term Funding de CRELAN SA

Administrateurs

- Monsieur Dirk MEYERS, Senior Legal Expert CRELAN SA
- Monsieur Lieven GOOSENS, Senior Portfolio and Long Term Funding Manager de CRELAN SA,
- Monsieur Christian STEENO, Directeur Customer Journey Savings and Investments Retail and Business CRELAN SA
- Monsieur Joris CNOCKAERT, Administrateur-Directeur CRELAN SA
- Monsieur Steven DE LANDSTHEER, Head of Parametrization, Reporting & Control CRELAN SA
- Monsieur Gustave MIROIR, administrateur indépendant

Personnes physiques chargées de la direction effective

- Monsieur Lieven GOOSENS, Senior Portfolio and Long Term Funding Manager CRELAN SA
- Monsieur Dirk MEYERS, Senior Legal Expert CRELAN SA

Type de gestion

SICAV autogérée

Commissaire

EY réviseurs d'entreprises, établis à 1831 Diegem, De Kleetlaan 2, représentés par Monsieur Christophe Boschmans

Groupe financier promouvant la SICAV

CRELAN SA, Boulevard Sylvain Dupuis 251, B-1070 Bruxelles

Dépositaire

The Bank of New York MELLON SA, établissement de crédit relevant du droit belge, établie à 1000 Bruxelles, Boulevard Anspachlaan 1, B - 1000 Brussels

Gestion financière du portefeuille

- Pour les non-Fonds de Fonds : AXA Investment Managers Paris SA - Coeur Défense 4, Esplanade du Général de Gaulle, 100 - 92932 Paris-La Défense Cédex (France) avec sous-traitance des fonctions de Middle-Office à State Street Bank France SA, Coeur Défense 4, Esplanade du Général de Gaulle, 100 - 92932 Paris-La Défense Cédex (France).

- Pour les Fonds de Fonds : AXA IM Select Ireland (formerly Architas Multi-Manager Europe Ltd), 2 Grand Canal Square, Dublin 2, Ireland.

Gestion administrative et comptable

CACEIS Bank, Belgium Branch - Avenue du Port, 86C bte 320 - 1000 Bruxelles

Service financier

CRELAN SA, Boulevard Sylvain Dupuis 251, B-1070 Bruxelles

Distributeurs

CRELAN SA, Boulevard Sylvain Dupuis 251, B-1070 Bruxelles

AXA B FUND

Liste des compartiments et des classes d'actions commercialisés par la SICAV au 30/062024

- EQUITY BELGIUM - Parts de Capitalisation
- FoF PATRIMONIAL SELECTION - Parts de Capitalisation
- FoF GROWTH SELECTION - Parts de Capitalisation

1.2 . RAPPORT DE GESTION

1.2.1 . Informations aux actionnaires

AXA Belgium Fund est une société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit belge, constituée conformément à l'article 7, al. 1, 1° de la loi du 3 août 2012 relative à certaines formes de gestion collective de portefeuilles d'investissement.

Son numéro d'entreprise est 0453689685.

AXA Belgium Fund (précédemment Anhyp Invest) a été créée le 25 octobre 1994 sous la forme d'une SICAV à compartiments multiples. Les compartiments suivants sont actuellement ouverts au public :

A. FONDS EN ACTIONS

- **AXA B FUND - Equity Belgium** investit principalement en actions belges.

B. FONDS DE FONDS

- **AXA B FUND - FoF Patrimonial Selection**, vise une croissance régulière du capital en investissant principalement dans des organismes de placement collectif d'obligations, tous instruments financiers, zones géographiques et secteurs économiques confondus.

- **AXA B FUND - FoF Growth Selection**, vise une croissance régulière au moyen en long terme afin de maximiser la performance des marchés d'actions mondiaux en investissant principalement dans des organismes de placement collectif d'actions tous instruments financiers, zones géographiques et secteurs économiques confondus.

Fonctionnement du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et décider valablement que si la moitié de ses membres est présente ou représentée. Chaque administrateur ne peut représenter qu'un seul autre administrateur. Les décisions sont arrêtées à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés. En cas d'égalité de voix, la voix de la personne président la réunion est prépondérante. Le Conseil d'Administration peut également prendre des résolutions par lettre. De telles décisions requièrent toutefois l'accord de tous les administrateurs.

Autogérance – Statuts

Afin de se conformer à la Directive européenne UCITS IV (2009/65/EC) et à la loi du 3 août 2012 relative à certaines formes de gestion collective de portefeuilles d'investissement et à l'Arrêté Royal de 12 novembre 2012 relatif à Certains Organismes de Placement Collectif Publics, le Conseil a utilisé les possibilités offertes par cette réglementation et a décidé d'aligner les statuts à cette réglementation en supprimant la mention des compartiments individuels et la politique d'investissement suivie par chacun de ceux-ci en ajoutant une phrase générique référant au prospectus. A partir du 18 juillet 2014, les actionnaires de AXA B FUND ont confirmé :

- Le passage de la SICAV AXA Belgium Fund sous la réglementation UCITS IV (Directive 2009/65/CE portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM).

- La mise en conformité des statuts de la Société avec les dispositions de la Loi du trois août deux mille douze relative à certaines formes de gestion collective de portefeuilles d'investissement et avec les dispositions de l'Arrêté Royal du douze novembre deux mille douze relatif à certains organismes de placement collectif publics.

- La mise en conformité des statuts de société avec la nouvelle dénomination de l'Autorité des Services et Marchés Financiers, les dispositions du Code des Sociétés et des associations, l'Arrêté Royal du dix novembre 2006 relatif à la comptabilité, aux comptes annuels et aux rapports périodiques de certains organismes de placement collectif publics à nombre variable de parts et le Code des Impôts sur les revenus 1992.

Les modifications ont confirmé AXA B FUND comme organisme de placement collectif autogéré.

AXA BANK BELGIUM – CRELAN : évolution vers un modèle d'organisation basé sur la désignation d'une société de gestion

Nous rappelons que le Conseil d'Administration a été informé par AXA Bank Belgium qu'à partir du 31 décembre 2021, AXA SA a vendu 100% du capital social émis et en circulation d'AXA Bank Belgium NV, à CrelanCo CV/SC (une société coopérative à responsabilité limitée constituée en vertu des lois belges, dont le siège social est situé Boulevard Sylvain Dupuis 251, 1070 Anderlecht, Belgique). Cette opération est finalisée par une fusion légale et opérationnelle des deux entités au 9 juin 2024. En conséquence, tous les actifs et passifs d'AXA Bank Belgium SA/NV ont été transférés à Crelan SA/NV, et AXA Bank Belgium SA/NV a cessé d'exister. Depuis cette fusion CRELAN SA a repris toutes les fonctions et rôles d'AXA BANK BELGIUM SA dans le fonctionnement de la SICAV.

AXA B FUND

Afin de permettre la continuité opérationnelle et la commercialisation future après cette fusion légale et opérationnelle, le Conseil a analysé la possibilité de réaliser l'alignement maximale avec le modèle opérationnelle développé pour les SICAVS promues par CRELAN et a décidé d'abandonner le modèle d'organisation actuelle basée sur l'auto-gérance, vers une organisation basée sur la nomination d'une société de gestion (management company). L'implémentation du nouveau modèle est prévue pour fin 2024.

Gestion quotidienne

Depuis 2003, la gestion intellectuelle des compartiments non-Fonds de Fonds est déléguée à AXA Investment Managers Paris. AXA Investment Managers Paris a délégué ses propres tâches back- et middle-office à State Street Bank France depuis le début de 2005.

A partir du 1 juillet 2015 la gestion des compartiments fonds de fonds est déléguée à Architas Multi-manager Ltd à Londres. Il n'existe pas de relation de sous-traitance entre AXA Investment Managers et Architas Multi-manager. Il s'agit de de deux sociétés du groupe AXA qui fournissent leurs services à AXA B FUND directement et en toute indépendance. Considérant la nationalité britannique de Architas Multi-manager Ltd, situé à Londres, et la confirmation du BREXIT, le Conseil a décidé afin d'assurer la continuité des services de gestions des deux fonds, de déplacer les activités du UK vers l'Irlande et de remplacer la relation avec Architas Multi-manager Ltd à Londres vers ARCHITAS MULTI-MANAGER EUROPE Ltd à Dublin, Irlande.

ARCHITAS MULTIMANAGER Europe Ltd nous informe qu'à partir de 2024, le groupe Architas est intégré dans le groupe AXA IM, mais que l'entité opérationnelle de Dublin continuera à prester les services comme avant et que cette opération actuellement n'a pas de conséquence pour le cadre opérationnel et le contrôle existant.

Depuis 2001 la gestion administrative d'AXA Belgium Fund a été confiée à CACEIS BELGIUM SA.

Depuis novembre 2001 la tâche de banque dépositaire a été confiée à The Bank of New York Mellon (BNYM).

En combinaison avec l'agent financier et transfer agent AXA BANK BELGIUM, ce cadre opérationnel a montré sa robustesse et son fonctionnement n'a pas occasionné d'incident matériel.

La SICAV n'émet actuellement que des actions de capitalisation.

Depuis le 1er janvier 2008, les actions sont émises sous la forme dématérialisée.

La SICAV publie à la fin de chaque exercice, clôturé le 31 décembre, et à la fin de chaque premier semestre de l'exercice, un rapport financier comprenant notamment le bilan et le compte de résultats de chacun de ses compartiments, la composition des différents portefeuilles-titres ainsi que l'indication du nombre de titres en circulation.

Conflit Russie-Ukraine

Le Conseil d'Administration a évalué les risques liés au conflit russo-ukrainien et a conclu que les actifs et obligations de la société ne sont pas directement exposés au conflit russo-ukrainien et l'exposition indirecte en minimale. Aucun risque spécifique dans ce contexte ne s'est matérialisé et, comme la SICAV n'a pas de comptes en espèces ou de comptes titres ouverts dans cette région, elle s'attend à ne pas être directement affectée par les risques opérationnels, tels que l'interruption de certains services, les difficultés de règlement et/ou le gel des actifs. Toutefois, le Conseil d'Administration continuera à surveiller l'évolution du conflit.

SFDR

A la suite du Règlement Européen (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, le prospectus a été adapté pour répondre aux nouvelles exigences dans ce contexte. Le Conseil d'Administration continue à suivre l'impact de l'évolution de de la réglementation ESG sur le fonctionnement de la SICAV et ses prestataires de service. Le Règlement prévoit trois catégories en fonction de l'intégration des risques de durabilité : une catégorie qui offre un objectif durable explicite (art. 9), une catégorie qui favorise des caractéristiques environnementales ou sociales (art. 8) et une catégorie ne relevant pas des catégories ci-dessus (art. 6) Bien que le Conseil d'Administration analyse l'opportunité et la possibilité de attribuer une catégorie « art. 8 » au compartiment 'Equity Belgium', nous confirmons qu' au 30 juin 2024, les trois compartiments commercialisés sont qualifiés « compartiments art 6 ».

Les actionnaires sont donc avertis qu'au 30/06/2024, les investissements sous-jacents aux compartiments ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le Conseil d'Administration continuera à surveiller l'impact de la réglementation SFDR toujours en pleine évolution au niveau européen.

AXA B FUND

Restructurations de l'offre des compartiments

Nous rappelons la fusion par absorption des compartiments de fin 2018 :

- 'EQUITY WORLD TALENTS' en 'EQUITY EUROZONE' par le compartiment 'FoF GROWTH SELECTION' ;
- 'BONDS EUROZONE' par le compartiment 'FoF PATRIMONIAL SELECTION'.

Les fusions sont approuvées par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 novembre 2018, avec date effective de prise d'effet au 6 décembre 2018.

A la suite de cette fusion, les compartiments absorbés 'EQUITY WORLD TALENTS', 'EQUITY EUROZONE' et 'BONDS EUROZONE' sont automatiquement dissous sans liquidation et l'intégralité de leur patrimoine sans exception ni réserve est transférée aux compartiments absorbants respectifs 'FoF GROWTH SELECTION' et 'FoF PATRIMONIAL SELECTION'. Les actionnaires des compartiments 'EQUITY WORLD TALENTS' et 'EQUITY EUROZONE' sont devenus alors automatiquement actionnaires du compartiment absorbant 'FoF GROWTH SELECTION' et les actionnaires du compartiment 'BONDS EUROZONE' sont devenus alors automatiquement actionnaires du compartiment absorbant 'FoF PATRIMONIAL SELECTION'.

Depuis cette fusion, l'offre commerciale de AXA B FUND consiste au 30/06/2024 en trois compartiments :

- Equity Belgium
- FoF Patrimonial Selection
- FoF Growth Selection

Nouveaux compartiments

AXA B Fund n'a pas émis de nouveau compartiment en H1 2024.

Gouvernance d'entreprise et vote par procuration

Les droits de vote liés aux titres présents dans le portefeuille ne sont exercés que lorsque le gestionnaire est confronté à des situations qui justifient l'exercice des droits de vote.

En H1 2024, les gestionnaires n'ont pas été confrontés à de telles situations.

Equity Belgium – split actions

Le Conseil d'Administration rappelle la décision de procéder à une division d'actions du compartiment Equity Belgium à compter du 24 août 2021. Cette division était une division de 1 action en 100 nouvelles actions.

Informations requises en vertu de l'article 96 du Code des Sociétés et des associations

Description des principaux risques auxquels est exposée la société

Risques généraux liés à tout investissement

Un investissement dans la SICAV implique des risques financiers liés à l'investissement. Les investisseurs sont informés que la valeur des investissements et le revenu qui en découle peuvent varier à la hausse comme à la baisse et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant d'origine investi dans la SICAV. Les risques pertinents sont détaillés pour chacun des compartiments de la SICAV dans les informations concernant les compartiments. L'investissement dans la SICAV ne convient qu'aux investisseurs qui sont en mesure de comprendre et supporter ces risques.

Risques spécifiques

Un investissement dans la SICAV est soumis aux fluctuations inhérentes aux marchés. En outre, la SICAV est sujette à certains risques particuliers. Une description générale des risques jugés significatifs et pertinents pour les compartiments est présentée ci-dessous.

Risque de marché

Il s'agit du risque lié aux investissements effectués par le compartiment conformément à sa politique d'investissement. Ces positions détenues en portefeuille sont soumises au risque de perte ou de dévaluation. Ces pertes ou dévaluations sont la conséquence des variations de prix (cours, taux) de ces investissements.

Risque de change

La SICAV investit dans des marchés étrangers et pourrait être impactée par des variations des cours de change donnant lieu à une augmentation ou une diminution de la valeur des investissements.

AXA B FUND

Risque de performance

Il s'agit du risque lié à la volatilité de la performance du compartiment. Cette performance est directement liée aux investissements effectués par ce compartiment, conformément à sa politique d'investissement par rapport au marché visé par cette politique.

Risque de crédit

Le compartiment investissant dans des obligations, des instruments du marché monétaire ou autres titres de créances, court le risque que l'émetteur soit en défaut. La possibilité d'une telle situation dépend de la qualité de l'émetteur. Le risque de crédit est souvent plus grand pour les titres spéculatifs.

Risque d'Inflation

Au fil du temps, l'inflation érode le pouvoir d'achat lié à la détention des investissements.

Risque de contrepartie

Risque d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du fonds, pouvant conduire à un défaut de paiement ou de livraison.

Risque opérationnel

Le risque d'erreur dans le processus opérationnel, y compris ceux relatifs à la conservation des actifs, duquel des pertes peuvent résulter.

Risque géopolitique

Les investissements dans des titres émis ou cotés dans différents pays peuvent impliquer l'application de normes et de réglementations différentes. Ces investissements peuvent être affectés par l'évolution des taux de change, des lois ou restrictions applicables à ces investissements, de la réglementation sur le contrôle des changes ou de la volatilité des cours.

Risque de liquidité

Risque que le compartiment rencontre des difficultés à acheter ou à vendre les actifs.

Risque de concentration

Dans la mesure où le compartiment concentre ses investissements dans un pays, un marché, un secteur ou une classe d'actions, il pourrait subir une perte en capital suite à des événements défavorables affectant spécifiquement ce pays, ce marché, ce secteur ou cette classe d'actions. Les risques pertinents et significatifs propres à chaque compartiment sont décrits dans la fiche signalétique correspondante.

Risque de durabilité

Le risque de durabilité désigne un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance d'entreprise, dont la survenance peut avoir un effet négatif important ou potentiel sur la valeur d'un investissement.

Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice

A notre connaissance, il n'y a pas eu de changement matériel des positions financières des compartiments de la SICAV depuis la clôture au 30 juin 2024.

Le Conseil signale la détection pendant le Q2 2024 d'une erreur dans le compartiment FoF Patrimonial Selection à la suite d'une surestimation des rétrocessions à recevoir dépassant le seuil de matérialité prévu dans la réglementation. Cette erreur est corrigée comptablement et la réparation des préjudices subis par l'organisme de placement collectif ou par les investisseurs est en cours.

Circonstances susceptibles d'influencer significativement le développement de la société

Depuis l'opération de fusion par absorption fin 2018, le Conseil d'Administration ne prévoit pas de mesures matérielles qui peuvent influencer le développement et la continuité de la SICAV. Nous référons vers la section '**AXA BANK BELGIUM – CRELAN : évolution vers un modèle d'organisation basé sur la désignation d'une société de gestion**' ci-dessus et l'intégration de la SICAV dans la politique commerciale de CRELAN SA et suivrons de près l'impact du conflit Russie-Ukraine sur le bon fonctionnement de la SICAV.

Mécanismes de liquidités spécifiques

Afin de gérer les risques de liquidités, la SICAV a actualisé les procédures prévues dans le prospectus afin de clarifier l'utilisation efficace d'outils de gestion de liquidité.

AXA B FUND

Le prospectus prévoit que le Conseil d'Administration peut recourir à la technique suivante : 'anti-dilution Levy'.

La performance de la SICAV peut être influencée par des transactions fréquentes en raison de sorties nettes importantes assorties d'éventuels frais de transaction (in)directs et cette technique sert à réduire la dilution des performances induite par les sorties nettes importantes.

En H1 2024, le Conseil n'a pas fait usage de cet instrument.

Politique de rémunération

La SICAV n'emploie pas de personnel. Le Conseil d'Administration peut attribuer à un ou plusieurs membres, en plus d'une part du bénéfice qui peut leur être attribuée par l'assemblée générale, des rémunérations de présence à concurrence de cinq cents euros par assemblée. Il peut octroyer des rémunérations jusqu'à concurrence de deux mille cinq cents euros par compartiment et par an aux administrateurs exerçant des fonctions ou des missions particulières (tels que les administrateurs indépendants, les administrateurs exerçant la gestion effective et les administrateurs auxquels le Conseil attribue des missions ponctuelles spécifiques). Les mandats des membres du Conseil d'Administration de la SICAV et les fonctions de direction effective sont, à l'exception du mandat d'administrateur indépendant (pour lequel le Conseil d'Administration prévoit une rémunération de 500 EUR par réunion à participation physique) à la date du présent prospectus, non rémunérés.

Les prestations et les services fournis à la SICAV par des entités tierces sont mentionnés dans le cadre de la délégation au chapitre '**Gestion quotidienne**' ci-avant.

Règlement EU 2015/2365 du Parlement Européen et du conseil du 25 novembre 2015 : transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Non applicable.

Droit de vote

Chaque part détenue dispose d'un droit de vote proportionnel à la partie du capital qu'elle représente. Les actionnaires désireux de participer aux différentes Assemblées Générales se conformeront à l'article 21 des statuts.

Dirk Meyers

Dirigeant Effectif

Lieven Goosens

Dirigeant Effectif

1.2.2. Vue d'ensemble des marchés

La croissance économique a poursuivi sa trajectoire vers un atterrissage en douceur au cours du premier semestre 2024, l'inflation et la croissance ayant largement ralenti. Les marchés ont été dominés par un certain nombre de tendances, notamment une montée du populisme au niveau géopolitique, une forte concentration de la croissance des bénéfices et du leadership du marché, conduisant à une corrélation des actions historiquement faible au sein des principaux indices. On terminera avec la mauvaise performance économique de la Chine, où la confiance des consommateurs reste faible.

La Fed a maintenu une position de taux plus élevés pour plus longtemps, ce qui a affecté à la fois les actions et les obligations. Le populisme aux États-Unis et en Europe a suscité des inquiétudes quant aux effets potentiels à long terme sur les politiques budgétaires et l'inflation. La BCE et la Banque du Canada ont baissé leurs taux en juin, tandis que la Fed est restée naturellement stable. Le premier débat présidentiel américain en juin a finalement porté un coup fatal aux chances de réélection du président Biden.

Au cours du deuxième trimestre, la volatilité des marchés et les tensions géopolitiques se sont accentuées, provoquant une pause après un premier trimestre vigoureux pour les actifs à risque. Malgré cela, les entreprises technologiques américaines, comme Nvidia, ont entraîné une reprise des actions en mai. Le premier trimestre négatif pour les obligations a été partiellement compensé au deuxième trimestre. Les taux d'intérêt américains étant restés stables à des niveaux élevés, le dollar américain a atteint des sommets de plusieurs décennies par rapport au yen japonais. Le prix de l'or a atteint un record historique de 2 438 dollars en mai.

1.3 . BILAN GLOBALISE

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	631.668.276,75	616.260.094,66
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	629.948.150,80	616.768.369,14
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	122.577.934,00	121.575.255,00
E. OPC à nombre variable de parts	507.370.216,80	495.193.114,14
IV. Créances et dettes à un an au plus	-141.706,34	-505.975,98
A. Créances		
a. Montants à recevoir	288.039,51	2.310.805,53
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-429.745,85	-2.816.781,51
V. Dépôts et liquidités	4.802.360,30	579.648,18
A. Avoirs bancaires à vue	4.802.360,30	579.648,18
VI. Comptes de régularisation	-2.940.528,01	-581.946,68
C. Charges à imputer (-)	-2.940.528,01	-581.946,68
TOTAL CAPITAUX PROPRES	631.668.276,75	616.260.094,66
A. Capital	604.539.134,89	595.747.698,42
B. Participations au résultat	-376.553,78	74.832,79
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	27.505.695,64	20.437.563,45

1.4 . COMPTE DE RESULTATS GLOBALISE

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	32.633.334,06	22.829.272,43
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	2.283.115,12	-2.281.333,48
E. OPC à nombre variable de parts	30.323.832,42	25.117.571,52
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	26.386,52	-6.965,61
II. Produits et charges des placements	-360.336,68	2.120.814,48
A. Dividendes	2.521.612,36	2.039.093,63
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	4.158,91	4.821,47
C. Intérêts d'emprunts (-)	-7.399,43	-13.278,33
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-713.515,31	-441.055,08
F. Autres produits provenant des placements	-2.165.193,21	531.232,79
III. Autres produits	11.366,23	48,42
B. Autres	11.366,23	48,42
IV. Coûts d'exploitation	-4.778.667,97	-4.512.571,88
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-18.298,46	-15.856,86
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-198.373,07	-217.611,04
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-250.280,65	-244.262,04
b. Gestion administrative et comptable	-64.746,80	-64.567,91
c. Rémunération commerciale	-391.392,85	-371.627,52
E. Frais administratifs (-)	-2.647.085,88	-2.542.709,79
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-2.754,16	-1.724,87
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-22.945,00	
H. Services et biens divers (-)	-962.748,67	-926.237,40
J. Taxes (-)	-190.757,54	-109.851,23
K. Autres charges (-)	-29.284,89	-18.123,22
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	-5.127.638,42	-2.391.708,98
Sous Total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	27.505.695,64	20.437.563,45
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	27.505.695,64	20.437.563,45

1.5 . RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION

1.5.1 . Résumé des règles

Les règles d'évaluation ci-dessous ont été rédigées sur base de l'AR du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité, aux comptes annuels et aux rapports périodiques de certains organismes de placement collectif publics à nombre variable de parts. Plus particulièrement, les dispositions des articles 7 à 19 sont d'application.

Frais

Afin d'éviter des variations importantes de la valeur nette d'inventaire au moment de leur paiement, les charges à caractère récurrent sont provisionnées prorata temporis. Ce sont principalement les commissions et frais récurrents tels que mentionnés dans le prospectus (par exemple, la rémunération pour la gestion du portefeuille d'investissement, l'administration, le dépositaire, le commissaire, ...).

Les frais de constitution sont amortis sur une ou plusieurs années avec un maximum de 5 ans, selon la méthode linéaire.

Comptabilisation des achats et des ventes

Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif et instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur, sont, au moment de leur acquisition et de leur aliénation, enregistrés dans les comptes respectivement à leur prix d'achat et à leur prix de vente. Les frais accessoires, tels que les frais de transaction et de livraison, sont immédiatement mis à charge du compte de résultats.

Créances et dettes

Les créances et dettes à court terme ainsi que les placements à terme sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Lorsque la politique d'investissement du compartiment est principalement axée sur le placement de ses actifs dans des dépôts, des liquidités ou des instruments du marché monétaire, les placements sont évalués à leur juste valeur.

Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments financiers dérivés

Les valeurs mobilières, les instruments du marché monétaire et les instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) sont évalués à leur juste valeur en respectant la hiérarchie suivante :

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine pour lesquels il existe un marché actif fonctionnant à l'intervention d'établissements financiers tiers, ce sont le cours acheteur et le cours vendeur actuels formés sur ce marché qui sont retenus. Dans des cas exceptionnels, ces cours peuvent être indisponibles pour les obligations et pour d'autres titres de créance ; le cours moyen sera alors utilisé et cette procédure sera mentionnée dans le rapport (semi-)annuel.

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine qui sont négociés sur un marché actif en dehors de toute intervention d'établissements financiers tiers, c'est le cours de clôture qui est retenu.

- Utilisation du prix de la transaction la plus récente, à condition que les circonstances économiques n'aient pas fondamentalement changé depuis cette transaction.

- Utilisation d'autres techniques de valorisation qui doivent utiliser au maximum les données du marché, être conformes aux méthodes économiques habituellement utilisées et être régulièrement calibrées et testées quant à leur validité.

L'évaluation des parts d'organismes de placement collectif à nombre variable de parts non cotés est faite sur la base de la valeur nette d'inventaire de ces parts.

Les réductions de valeur, moins-values et plus-values, qui proviennent des règles ci-dessus, sont imputées au compte de résultats dans le sous-poste concerné de la rubrique « I. réductions de valeur, moins-values et plus-values ».

Des variations de valeur relatives à des obligations et autres titres de créance qui résultent de la comptabilisation prorata temporis des intérêts courus, sont imputées au compte de résultats comme éléments constitutifs du poste « II. Produits et charges des placements - B. Intérêts ».

La juste valeur des instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) est portée dans les différents postes du bilan et hors bilan en fonction de l'instrument sous-jacent.

Les valeurs sous-jacentes (des contrats d'option et des warrants) et les montants notionnels (des contrats à terme et des contrats de swap) sont portés dans les postes hors bilan sous les rubriques concernées.

En cas d'exercice des contrats d'option et des warrants, les primes sont portées en majoration ou en réduction du prix d'achat ou de vente des éléments du patrimoine sous-jacents. Les paiements et recettes intermédiaires résultant de contrats de swap sont portés au compte de résultats dans le sous-poste « II. Produits et charges des placements - D. Contrats de swap ».

AXA B FUND

Opérations en devises

Les éléments du patrimoine libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la devise du compartiment sur base du cours moyen du marché et le solde des écarts positifs et négatifs résultant de la conversion est imputé au compte de résultats dans la rubrique « I.H. Positions et opérations de change ».

1.5.2 . Taux de change

	30.06.24	30.06.23
1 EUR	1,0718 USD	1,0910 USD

2 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EQUITY BELGIUM

2.1 . RAPPORT DE GESTION

2.1.1 . *Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts*

Le 16 février 1995.

Prix de souscription initial : EUR 123,95.

2.1.2 . *Cotation en bourse*

Non applicable.

2.1.3 . *Objectif et lignes de force de la politique de placement*

L'objectif de ce compartiment est d'investir dans un portefeuille diversifié en actions belges.

Les investissements sous-jacents au compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

2.1.4 . *Gestion financière du portefeuille*

AXA Investment Managers Paris SA

2.1.5 . *Distributeurs*

AXA Bank Europe SA

2.1.6 . *Indice et benchmark*

Depuis le 1/1/2009, AXA Investment Managers est en droit de recevoir une commission de surperformance équivalente à 20% de la différence positive entre le rendement du compartiment et le rendement des indices boursiers Bel 20 return index (40%) et Bel Mid return index (60%).

2.1.7 . *Politique suivie pendant l'exercice*

Les marchés actions mondiaux enregistrent une forte croissance sur le premier semestre, dopés par la vigueur des actions américaines et de l'engouement autour des valeurs technologiques. L'Europe affiche une hausse plus modeste, soutenue par des résultats encourageants des entreprises mais rattrapée en fin de période par de nouvelles incertitudes politiques (notamment à la suite des élections françaises).

Dans cet environnement, le marché belge s'inscrit en retrait. L'indice de référence demeure atone. Une très modeste hausse de 0,61% sur la période, qu'explique notamment la contre-performance des petites et moyennes capitalisations (l'indice BelMid est en recul de 3,37% sur le premier semestre), et la faible présence de valeurs technologiques, le grand secteur gagnant de cette période.

Avec une progression de 2,62%, le compartiment dépasse nettement son indice de référence. Le positionnement sur le secteur de la santé explique en grande partie cette performance, notamment grâce à UCB (en hausse 77% sur le semestre). Le groupe pharmaceutique profite d'un lancement commercial réussi de sa nouvelle molécule contre les formes sévères de Psoriasis, notamment sur le marché américain. Au sein du secteur, on notera également les contributions d'Onward et Nyxoah (en hausse respective de 60% et 52%). Du côté des contributeurs négatifs, Kinopolis enregistre un recul de 23% malgré une bonne performance opérationnelle, de même que le groupe Elia (-20%) qui subit une longue transition managériale.

Au cours de la période, la position en Umicore a été cédée (faibles volumes de véhicules électriques) au profit d'un investissement au sein de Syensqo. Cette nouvelle société, issue de la scission du groupe de chimie Solvay se concentre en effet, sur les matériaux de performance et dispose d'une forte visibilité quant à la croissance de ses différents marchés finaux (notamment les matériaux composites pour l'aéronautique et l'automobile).

2.1.8 . Politique future

Alors que les marchés restent surtout guidés par les espoirs d'une détente des politiques monétaire, se multiplient les signaux d'une décélération de l'économie mondiale. A la déception d'une très faible reprise en Chine des interrogations apparaissent désormais quant à la vigueur du consommateur américain. Dans cet environnement, il nous semble plus que jamais important de porter toute notre attention à la qualité des modèles d'affaires, des bilans et des organisations, éléments qui caractérisent de manière très marquée la gestion du compartiment.

2.1.9 . Indicateur synthétique de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 8 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Cela indique que les pertes potentielles liées aux performances futures sont moyennes, et que de mauvaises conditions de marché pourraient affecter le rendement du produit.

2.2 . BILAN

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	122.200.856,15	121.099.997,98
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	122.577.934,00	121.575.255,00
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	122.577.934,00	121.575.255,00
IV. Créances et dettes à un an au plus	167.533,85	6.690,12
A. Créances		
a. Montants à recevoir	244.961,17	135.413,70
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-77.427,32	-128.723,58
V. Dépôts et liquidités	18.987,98	17.497,48
A. Avoirs bancaires à vue	18.987,98	17.497,48
VI. Comptes de régularisation	-563.599,68	-499.444,62
C. Charges à imputer (-)	-563.599,68	-499.444,62
TOTAL CAPITAUX PROPRES	122.200.856,15	121.099.997,98
A. Capital	119.049.222,97	122.727.229,61
B. Participations au résultat	-40.801,78	107.362,16
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	3.192.434,96	-1.734.593,79

2.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	2.283.115,12	-2.281.333,48
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	2.283.115,12	-2.281.333,48
II. Produits et charges des placements	1.807.656,58	1.435.216,91
A. Dividendes	2.521.612,36	1.865.692,81
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	128,43	892,23
C. Intérêts d'emprunts (-)	-568,90	-1.215,29
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-713.515,31	-430.152,84
IV. Coûts d'exploitation	-898.336,74	-888.477,22
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-14.342,20	-15.593,90
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-47.896,36	-59.749,51
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-122.229,51	-123.906,80
b. Gestion administrative et comptable	-17.260,12	-17.428,80
E. Frais administratifs (-)	-435.631,97	-435.182,52
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-918,04	-574,95
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-7.648,33	
H. Services et biens divers (-)	-190.236,12	-189.491,45
J. Taxes (-)	-56.204,62	-55.546,45
K. Autres charges (-)	-5.969,47	8.997,16
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	909.319,84	546.739,69
Sous Total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	3.192.434,96	-1.734.593,79
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	3.192.434,96	-1.734.593,79

2.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 . Composition des actifs au 30.06.24

Dénomination	Quantité au 30.06.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif Net
<u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>						
MONTEA NV	70.000	EUR	79,10	5.537.000,00	4,52%	4,53%
SHURGARD SELF STORAGE LTD	98.500	EUR	36,05	3.550.925,00	2,90%	2,91%
VGP SA	55.000	EUR	104,00	5.720.000,00	4,67%	4,68%
WAREHOUSES DE PAUW SCA - REGISTERED SHS	219.000	EUR	25,30	5.540.700,00	4,52%	4,53%
XIOR STUDENT HOUSING N V	141.000	EUR	29,95	4.222.950,00	3,44%	3,46%
Sociétés immobilières				24.571.575,00	20,05%	20,11%
ONWARD MEDICAL NV	140.000	EUR	4,98	697.200,00	0,57%	0,57%
UCB	89.000	EUR	138,70	12.344.300,00	10,07%	10,10%
Industrie pharmaceutique et cosmétique				13.041.500,00	10,64%	10,67%
GIMV SA	82.000	EUR	44,05	3.612.100,00	2,95%	2,96%
SOFINA SA	26.500	EUR	213,20	5.649.800,00	4,61%	4,62%
SYENSQO SA/NV	42.700	EUR	83,57	3.568.439,00	2,91%	2,92%
Holding et sociétés financières				12.830.339,00	10,47%	10,50%
AZELIS GROUP NV	447.000	EUR	16,76	7.491.720,00	6,11%	6,13%
RECTICEL	262.000	EUR	12,42	3.254.040,00	2,66%	2,66%
Chimie				10.745.760,00	8,77%	8,79%
LOTUS BAKERIES NV	805	EUR	9.630,00	7.752.150,00	6,32%	6,34%
Industrie agro-alimentaire				7.752.150,00	6,32%	6,34%
D'IETEREN	36.000	EUR	198,10	7.131.600,00	5,82%	5,83%
Industrie automobile				7.131.600,00	5,82%	5,83%
ARGENX SE	15.400	EUR	408,60	6.292.440,00	5,13%	5,15%
Biotechnologie				6.292.440,00	5,13%	5,15%
DEME GROUP NV	27.300	EUR	162,20	4.428.060,00	3,61%	3,63%
EKOPAK --- SHS	89.000	EUR	18,30	1.628.700,00	1,33%	1,33%
Construction de machines et appareils				6.056.760,00	4,94%	4,96%
FAGRON	291.000	EUR	18,22	5.302.020,00	4,32%	4,34%
NYXOAH SA W/I	88.000	EUR	6,50	572.000,00	0,47%	0,47%
Service de santé publique et service social				5.874.020,00	4,79%	4,81%
ACKERMANS AND VAN HAAREN NV	33.500	EUR	161,50	5.410.250,00	4,41%	4,43%
Banques et institutions financières				5.410.250,00	4,41%	4,43%
COLRUYT	117.000	EUR	44,58	5.215.860,00	4,25%	4,27%
Distribution, commerce de détail				5.215.860,00	4,25%	4,27%
ELIA SYSTEM OPERATOR SA	57.500	EUR	87,45	5.028.375,00	4,10%	4,11%
Energie et eau				5.028.375,00	4,10%	4,11%
KINPOLIS GROUP SA	146.000	EUR	34,05	4.971.300,00	4,06%	4,07%
Restauration, industrie hôtelière				4.971.300,00	4,06%	4,07%
MELEXIS NV	39.500	EUR	80,40	3.175.800,00	2,59%	2,60%
Electronique et semi-conducteurs				3.175.800,00	2,59%	2,60%
BARCO - REG SHS	270.000	EUR	10,36	2.797.200,00	2,28%	2,29%
Internet et services d'Internet				2.797.200,00	2,28%	2,29%
DECEUNINCK SA	595.000	EUR	2,41	1.430.975,00	1,17%	1,17%
Constructions, matériaux de construction				1.430.975,00	1,17%	1,17%
BIOTALYS --- SHS	93.000	EUR	2,71	252.030,00	0,21%	0,21%
Agriculture et pêche				252.030,00	0,21%	0,21%

Dénomination	Quantité au 30.06.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif Net
ACTIONS				122.577.934,00	100,00%	100,31%
TOTAL PORTEFEUILLE				122.577.934,00	100,00%	100,31%
BANK OF NEW YORK BRUXELLES		EUR		18.987,98		0,01%
Avoirs bancaires à vue				18.987,98		0,01%
DEPOTS ET LIQUIDITES				18.987,98		0,01%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				167.533,85		0,14%
AUTRES				-563.599,68		-0,46%
TOTAL DE L'ACTIF NET				122.200.856,15		100,00%

2.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Belgique	91,40%
Luxembourg	2,90%
Pays-Bas	5,70%
TOTAL	100,00%

Par secteur	
Agriculture et pêche	0,21%
Banques et institutions financières	4,41%
Biotechnologie	5,13%
Chimie	8,77%
Construction de machines et appareils	4,94%
Constructions, matériaux de construction	1,17%
Distribution, commerce de détail	4,25%
Electronique et semi-conducteurs	2,59%
Energie et eau	4,10%
Holding et sociétés financières	10,47%
Industrie agro-alimentaire	6,32%
Industrie automobile	5,82%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	10,64%
Internet et services d'Internet	2,28%
Restauration, industrie hôtelière	4,06%
Service de santé publique et service social	4,79%
Sociétés immobilières	20,05%
TOTAL	100,00%

Par devise	
EUR	100,00%
TOTAL	100,00%

2.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre
Achats	13.693.446,33
Ventes	18.540.632,41
Total 1	32.234.078,74
Souscriptions	2.527.661,25
Remboursements	7.846.087,43
Total 2	10.373.748,68
Moyenne de référence de l'actif net total	123.312.534,88
Taux de rotation	17,73%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez AXA BANK BELGIUM SA, ayant son siège à Bruxelles, qui assure le service financier.

2.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	du compartiment	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		
Année							
2022	2.243.141,92	603.749,14	11.930.821,74	25.851.269,32	6.840.359,08	119.677.299,07	10,03
2023	850.920,78	720.821,51	12.060.921,01	8.636.268,71	7.130.513,15	124.326.847,37	10,31
01.01.24 - 30.06.24	242.739,48	754.720,68	11.548.939,81	2.527.661,25	7.846.087,43	122.200.856,15	10,58

2.4.5 . Performances

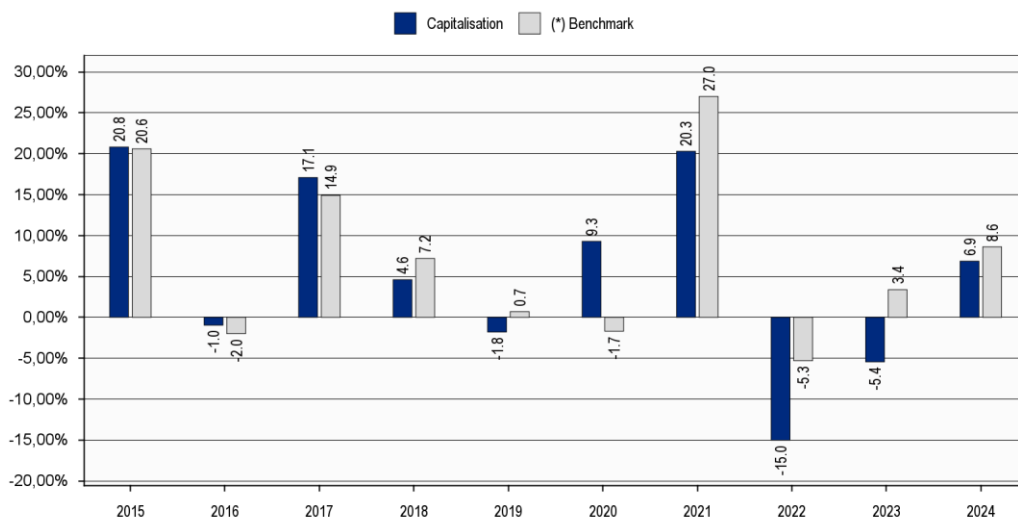
* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel, l'exercice comptable s'entend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) :

Rendement annuel



(*) Benchmark : Benchmark composite : Bel Mid return index (60%) et Bel 20 return index (40%).

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

Capitalisation

1 an		3 ans		5 ans		10 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark
6,87% (en EUR)	8,62% (en EUR)	-4,95% (en EUR)	2,02% (en EUR)	2,45% (en EUR)	5,79% (en EUR)	4,97% (en EUR)	6,87% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = \left[\frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right]^{1/n} - 1$$

avec

P(t; t+n) la performance de t à t+n

VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n

VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t

n la période sous revue

2.4.6 . Frais

Frais récurrents

- Part de capitalisation (BE0152676954) : 1,52%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,44% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels de l'année dernière.	1,44%
Coûts de transaction	0,08% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,08%

Existence de certaines rémunérations, commissions ou d'avantages non-matérielles (soft commissions)

La SICAV n'est pas bénéficiaire de soft commissions.

Existence de fee sharing agreements

Si le gestionnaire des actifs de la SICAV investit dans des parts d'organismes de placement collectif qui ne sont pas gérés par une entité du gestionnaire, et que le gestionnaire reçoit une rémunération pour ces investissements, le gestionnaire versera cette rémunération à la SICAV.

2.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

NOTE 2 – Autres informations

AR du 12/11/2012 - Art. 62§1 :

Un organisme de placement collectif ne peut placer plus de 10% de ses actifs dans des valeurs mobilières ou des instruments du marché monétaire émis par le même émetteur.

- Dépassement passif de cette limite le 28 février 2024 : 10,26%. Remédiation le 1 mars 2024.
- Dépassement passif de cette limite le 22 mars 2024 : 10,01%. Remédiation le 26 mars 2024
- Dépassement passif de cette limite le 2 avril 2024 : 10,07%. Remédiation le 3 avril 2024
- Dépassement passif de cette limite le 4 avril 2024 : 10,01%. Remédiation le 5 avril 2024.
- Dépassement passif de cette limite le 25 avril 2024 : 10,16%. Remédiation le 26 avril 2024.
- Dépassement passif de cette limite le 5 juin 2024 : 10,01%. Remédiation le 10 juin 2024.
- Dépassement passif de cette limite le 11 juin 2024 : 10,19%. Remédiation le 14 juin 2024.
- Dépassement passif de cette limite le 13 juin 2024 : 10,06%. Remédiation le 19 juin 2024.
- Dépassement passif de cette limite le 19 juin 2024 : 10,07%. Remédiation le 24 juin 2024.
- Dépassement passif de cette limite le 28 juin 2024 : 10,10%. Remédiation le 3 juillet 2024.

AR du 12/11/2012 - Art. 62§2 :

La valeur totale des valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire détenus par l'organisme de placement collectif auprès des émetteurs dans chacun desquels il place plus de 5% de ses actifs, ne peut dépasser 40% de ses actifs. Cette limite ne s'applique pas aux dépôts auprès d'établissements financiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et aux transactions sur instruments dérivés de gré à gré avec ces établissements.

- Dépassement passif de cette limite le 12 janvier 2024 : 43,26%. Remédiation le 16 janvier 2024.

3 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT FOF GROWTH SELECTION

3.1 . RAPPORT DE GESTION

3.1.1 . *Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts*

Le 17 décembre 2008.

Prix de souscription initial : EUR 50,00.

3.1.2 . *Cotation en bourse*

Non applicable.

3.1.3 . *Objectif et lignes de force de la politique de placement*

Objectifs du compartiment

L'objectif du compartiment est une croissance régulière de la valeur du fonds au moyen et long terme afin de maximiser la performance générée par les marchés d'actions mondiaux en investissant principalement dans des organismes de placement collectif, tous instruments financiers, zones géographiques et secteurs économiques confondus.

Il n'y a pas de protection ou garantie de capital prévu.

Politique de placement du compartiment

Catégories d'actifs autorisés

Le compartiment investira principalement ses avoirs dans un portefeuille diversifié d'organismes de placements collectifs non benchmarkés et dans une moindre mesure dans d'autres instruments financiers (tout en respectant les conditions légales et la réglementation en vigueur). D'une manière générale, les investissements se réalisent conformément aux règles stipulées par l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif.

Le compartiment investira principalement en parts d'autres organismes de placement collectif et dont une partie significative est gérée et/ou promue par des sociétés du groupe AXA.

Le gestionnaire sélectionne des fonds sous-jacents à travers un processus à la fois quantitatif et qualitatif déterminant leur régularité du rendement, les risques associés à leur stratégie, la fiabilité de leur processus d'investissement et la façon dont ils complètent le portefeuille de placements. Les fonds sous-jacents peuvent investir dans une gamme équilibrée de placements qui sont généralement liés à la dette négociables (titres à taux fixe émis par des gouvernements, des institutions supranationales ou des entreprises), les actions (cotées ou négociées sur les marchés boursiers dans toutes les zones géographiques, les marchés émergents compris), instruments liés à des actions, des titres de créance convertibles, instruments du marché monétaire et d'autres classes d'actifs, y compris les produits de base et dérivés. Le fonds n'a pas de limites spécifiques sur la partie des actifs nets investis dans un pays, une région, un secteur, une classe d'actifs ou une monnaie. Le fonds investira principalement dans des fonds d'actions.

Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées

Le compartiment pourra également faire usage de produits dérivés dans les limites fixées par le Conseil d'Administration et dans le respect des conditions prévues par la loi et la réglementation en vigueur.

Les opérations sont effectuées tant à titre de couverture qu'en vue de la réalisation des objectifs d'investissement, ce qui peut avoir un effet tant positif que négatif sur le profil de risque du compartiment.

Limites de la politique de placement

Outre les règles susmentionnées, la politique de placement du compartiment est conforme à celle définie par l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics pour les OPC ayant opté pour la catégorie de placement telle que prévu par l'article 7, alinéa 1, 1° de la loi du 3 août 2012 relative à certaines formes de gestion collective de portefeuilles d'investissement.

La volatilité de la valeur nette d'inventaire risque d'être très élevée du fait de la composition du portefeuille.

Description de la stratégie visant à couvrir le risque de change

Il n'y a pas de gestion active du risque de change.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux

La loi interdit à un organisme de placement collectif d'investir dans des titres émis par des entreprises de droit belge ou de droit étranger dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation, la réparation, l'exposition en vente, la vente, la distribution, l'importation ou l'exportation, l'entreposage ou le transport de mines antipersonnel, de sous-munitions et/ou de munitions inertes et de blindages contenant de l'uranium appauvri ou tout autre type d'uranium industriel au sens de la loi en vue de leur propagation.

Les investissements sous-jacents au compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental

3.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Architas Multi-Manager Europe Ltd, 2 Grand Canal Square, Dublin 2, Ireland.

3.1.5 . Distributeurs

AXA Bank Belgium SA

3.1.6 . Indice et benchmark

Néant.

3.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

La politique d'investissement des fonds AXA B FOF n'a pas changé depuis qu'AXA-IM Select en a repris la gestion. Nous suivons les objectifs du compartiment qui sont d'assurer une croissance régulière de la valeur du fonds à moyen et long terme afin de maximiser la performance générée par les marchés d'actions mondiaux. Nous rappelons que le compartiment investit principalement en parts d'organismes de placement collectif dont une partie significative est gérée et/ou promue par des sociétés du groupe AXA.

Au cours du 1er semestre 2024 - Le fonds a réalisé une performance positive de 6,86% sur la période de 6 mois se terminant le 30 juin 2024. Le fonds a surperformé son groupe de référence (EEA Fund EUR Flexible Allocation - Global) qui a progressé de 5,4% sur la même période.

- Au 30 juin 2024, le portefeuille détenait 26% d'obligations, 65% d'actions, 6% de stratégies alternatives et 2% de liquidités.

- La sélection des gestionnaires a été un facteur négatif au cours de la période, notamment pour les actions mondiales où la forte concentration des marchés boursiers a créé un environnement difficile pour les gestionnaires qui souhaitent surperformer.

- L'allocation d'actifs a contribué positivement à la performance. Une surpondération modérée des actions a stimulé la performance lorsque les marchés boursiers mondiaux se sont redressés.

- Le fonds a dépassé de 0,15% son allocation d'actifs stratégique sur la période.

- Le fonds NeubergerBerman dans la poche EMD a contribué de manière notable à la surperformance.

3.1.8 . Politique future

Sur l'année à venir nous n'avons pas prévu de changements à l'approche décrite dans la 'Politique suivie pendant l'exercice'.

3.1.9 . Indicateur synthétique de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 8 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque une classe de risque basse à moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux performances futures sont moyennes et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, l'investisseur doit être capable d'absorber les fluctuations de valeur potentielles et doit accepter la possibilité de perte en capital.

3.2 . BILAN

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	293.820.592,25	270.840.135,94
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	292.240.119,91	271.091.040,14
E. OPC à nombre variable de parts	292.240.119,91	271.091.040,14
IV. Créances et dettes à un an au plus	-175.893,57	-32.350,33
A. Créances		
a. Montants à recevoir	43.078,34	2.124.764,56
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-218.971,91	-2.157.114,89
V. Dépôts et liquidités	3.212.822,61	150.429,29
A. Avoirs bancaires à vue	3.212.822,61	150.429,29
VI. Comptes de régularisation	-1.456.456,70	-368.983,16
C. Charges à imputer (-)	-1.456.456,70	-368.983,16
TOTAL CAPITAUX PROPRES	293.820.592,25	270.840.135,94
A. Capital	274.972.551,86	255.721.391,27
B. Participations au résultat	-165.651,96	57.310,68
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	19.013.692,35	15.061.433,99

3.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	22.262.117,48	16.790.925,91
E. OPC à nombre variable de parts	22.248.386,51	16.793.505,24
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	13.730,97	-2.579,33
II. Produits et charges des placements	-887.261,27	385.269,25
A. Dividendes		104.801,90
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	3.039,10	2.421,94
C. Intérêts d'emprunts (-)	-4.883,80	-6.597,58
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère		-10.902,24
F. Autres produits provenant des placements	-885.416,57	295.545,23
III. Autres produits		48,42
B. Autres		48,42
IV. Coûts d'exploitation	-2.361.163,86	-2.114.809,59
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-1.926,23	-193,76
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-86.899,38	-87.080,71
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-83.373,23	-75.982,04
b. Gestion administrative et comptable	-24.611,17	-24.072,93
c. Rémunération commerciale	-266.410,77	-243.855,19
E. Frais administratifs (-)	-1.349.414,93	-1.231.049,18
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-918,06	-574,96
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-7.648,33	
H. Services et biens divers (-)	-438.355,62	-398.447,36
J. Taxes (-)	-87.368,99	-38.261,49
K. Autres charges (-)	-14.237,15	-15.291,97
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	-3.248.425,13	-1.729.491,92
Sous Total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	19.013.692,35	15.061.433,99
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	19.013.692,35	15.061.433,99

3.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

3.4.1 . Composition des actifs au 30.06.24

Dénomination	Quantité au 30.06.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
<u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>							
BLACKROCK GLB HY ESGANDCRDTSR	56.637,71	EUR	111,62	6.322.139,07	1,27%	2,16%	2,15%
COLCHESTER GLOBAL BOND EUR HDG ACC	840.947,38	EUR	10,45	8.789.918,38	0,55%	3,01%	2,99%
PINEBRIDGE ASIA PAC INV GRADE BD FD Y1HC	15.669,35	EUR	92,17	1.444.221,59	0,36%	0,50%	0,49%
SSGA SPDR THOMSON REUTERS GBL CONV BD	79.379	EUR	37,25	2.956.867,75	0,21%	1,01%	1,01%
Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA				19.513.146,79		6,68%	6,64%
AWF GL INF SH DUR I EUR H (95%) CAP	1.278,21	EUR	105,67	135.068,35	0,01%	0,05%	0,05%
AXA WF-EURO CRED PL-I	14.832,38	EUR	177,69	2.635.564,71	0,23%	0,90%	0,90%
AXA WORLD FD VAR GLB HY BD -I- EUR HDG	6.525,35	EUR	221,42	1.444.843,00	0,14%	0,49%	0,49%
AXA WORLD FD VAR GLB INFL BONDS -I- CAP	10.026,37	EUR	146,57	1.469.564,90	0,13%	0,50%	0,50%
BLUEBAY INV GRADE EURO AGGREGATE BD FD	17.409,06	EUR	169,36	2.948.398,91	0,11%	1,01%	1,00%
EUROPEAN SPECIALIST INVESTMENT FUNDS SIC	26.750,86	EUR	109,98	2.942.008,54	0,25%	1,01%	1,00%
GLOBAL INFLATION BONDS REDEX CLASS IC	1.204,9	EUR	111,26	134.057,40	0,39%	0,05%	0,04%
JUPITER STRATEGIC ABS RET BD FD U3 HDG C	240.948,4	EUR	11,53	2.778.906,06	0,38%	0,95%	0,95%
L AND G EURO HIGH ALPHA CORP BD FD I ACC	14.238.934,67	EUR	0,97	13.784.712,65	2,33%	4,72%	4,69%
LAZARD CONV GLO -AC H EUR- 3 DEC	2.373,04	EUR	1.840,47	4.367.516,29	0,14%	1,49%	1,49%
NEUBERGER BERMAN HARD CURRENC EUR I3 ACC	551.925,74	EUR	10,29	5.679.315,90	0,21%	1,94%	1,93%
PGIM GLOBAL TOTAL RETURN ESG BOND I HDG	132.098,21	EUR	89,78	11.859.513,37	5,69%	4,06%	4,04%
PIMCO GLBD ESG FD EUR INSTIT HDG	306.159,66	EUR	9,88	3.024.857,43	0,08%	1,03%	1,03%
ROBECO GLOBAL CREDITS-IHEUR	37.043,91	EUR	114,77	4.251.529,29	0,15%	1,45%	1,45%
SISF EURO CR C AC	16.356,91	EUR	129,61	2.120.053,45	0,08%	0,73%	0,72%
SSGA STATE STREET EM MKTS LOC CUR GOV IC	214.723,63	EUR	9,58	2.056.043,16	0,10%	0,70%	0,70%
VANGUARD US TREASURY 0-1 YR BD UCITS ACC	29.773	USD	54,35	1.509.728,34	0,05%	0,52%	0,51%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				63.141.681,75		21,60%	21,49%
OPC-Obligations				82.654.828,54		28,28%	28,13%
VANGUARD GLB SC INX INST PLUS EUR C	11.617,04	EUR	255,35	2.966.440,21	0,07%	1,01%	1,01%
Non Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA				2.966.440,21		1,01%	1,01%
ARCHITAS SELECT US EQ-ZZ EUR	214.583,03	EUR	215,39	46.219.038,19	6,58%	15,81%	15,73%
AXA WF SUSTAINABLE EQUITY QI ICAPEUR	18.391,25	EUR	343,21	6.312.059,20	0,33%	2,16%	2,15%
FLEXSHARES LISTED PRIVATE EQY UC ETF USD	146.824	EUR	26,04	3.823.443,78	1,40%	1,31%	1,30%
FULCRUM DIVERSIFIED ABSOLUTE R	12.576,97	EUR	117,16	1.473.483,85	0,23%	0,50%	0,50%
JPM INVEST FDS GLOBAL SELECT EQUITY I AC	103.525,06	EUR	129,52	13.408.565,90	0,15%	4,59%	4,56%
SELECTION EUROPEAN EQU-Z EUR	86.814,2	EUR	145,72	12.650.565,22	7,62%	4,33%	4,31%
SELECTION JAPAN EQUITY ACCUM INSTITUT I	57.587,89	EUR	103,91	5.983.957,55	0,01%	2,05%	2,04%
VANGUARD GLB STK INX EUR HED C	193.174,69	EUR	33,37	6.446.973,47	0,03%	2,21%	2,19%
VANGUARD U.S. GOVERNMENT BOND INDEX FUND	1.300,95	EUR	89,33	116.209,57	0,00%	0,04%	0,04%
Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA				96.434.296,73		33,00%	32,82%
AXA WF SICAV GLOBAL REAL ESTATE SECU IC	8.686,65	EUR	185,31	1.609.723,30	0,48%	0,55%	0,55%
AXA WF SUST EQ QI I EUR HDG 95 POUR CENT	33.175,39	EUR	189,35	6.281.759,15	0,33%	2,15%	2,14%
BAILLIE GIFFORD WW LT GLB GR B EUR ACC	462.465,77	EUR	34,05	15.747.098,21	0,39%	5,39%	5,36%
BGF EMERGING MARKETS FD I2E	527.702,25	EUR	14,45	7.625.297,51	1,28%	2,61%	2,60%
ELEVA ABSOLUTE RETURN EUROPE FUND I2 CAP	1.009,88	EUR	1.347,91	1.361.227,35	0,04%	0,47%	0,46%
ELEVA UCITS FUND SICAV-ELEVA EUROLAND SE	15.356,45	EUR	1.706,94	26.212.538,76	1,80%	8,97%	8,92%
FIRST SENTIER INVESTORS GLOBAL UMBRELLA	115.578,39	EUR	12,18	1.408.103,06	0,16%	0,48%	0,48%
HERMES INVESTMENT FUNDS PLC - HERMES ASI	179.107,05	EUR	5,92	1.060.367,46	0,03%	0,36%	0,36%
INVESCO EURO EQUITY-A-	91.167,55	EUR	175,42	15.992.611,80	2,78%	5,47%	5,44%
NEUBERGER BERMAN TACTICAL MAC I5 ACC	145.606,86	EUR	10,13	1.474.997,46	4,42%	0,51%	0,50%
R CAP BP US PE IC SHS -I EUR- CAP	14.867,04	EUR	611,34	9.088.815,50	0,18%	3,11%	3,09%
R CAP BP US PE IHC SHS -IH EUR-	582,72	EUR	364,28	212.272,48	0,00%	0,07%	0,07%
R CAP GL VAL EQ -D EUR- CAP	16.813,87	EUR	437,35	7.353.545,61	0,16%	2,52%	2,50%
R CAP QI ECONEQ -D EUR- CAP	12.745,18	EUR	213,42	2.720.076,49	0,11%	0,93%	0,93%
ROBECO BP GL PREM EQ-IH-EUR	6.742,29	EUR	168,72	1.137.559,73	0,03%	0,39%	0,39%
VONTABEL MTX SUST EMERG MKTS LEADERS G	88.148,04	EUR	85,99	7.579.849,53	0,24%	2,59%	2,58%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				106.865.843,40		36,57%	36,37%
OPC-Actions				206.266.580,34		70,58%	70,20%
AXA IM EURO LIQUIDITY FCP 4 DEC CAP	2,31	EUR	46.770,59	108.110,23	0,00%	0,04%	0,04%

Dénomination	Quantité au 30.06.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
HSBC EURO LIQUIDITY FUND F ACC Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA OPC-Monétaires	3.091.545,39	EUR	1,04	3.210.600,80	0,02%	1,10%	1,09%
3.318.711,03				1,14%		1,13%	
3.318.711,03				1,14%		1,13%	
292.240.119,91				100,00%		99,46%	
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				292.240.119,91		100,00%	99,46%
TOTAL PORTEFEUILLE				292.240.119,91		100,00%	99,46%
BANK OF NEW YORK BRUXELLES Avoirs bancaires à vue		EUR		3.212.822,61			1,09%
DEPOTS ET LIQUIDITES			3.212.822,61		1,09%		
CREANCES ET DETTES DIVERSES			-175.893,57		-0,06%		
AUTRES			-1.456.456,70		-0,49%		
TOTAL DE L'ACTIF NET				293.820.592,25			100,00%

3.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
États-Unis	1,31%
France	1,53%
Irlande	48,47%
Luxembourg	48,69%
TOTAL	100,00%

Par secteur	
Fonds d'investissement	100,00%
TOTAL	100,00%

Par devise	
EUR	99,48%
USD	0,52%
TOTAL	100,00%

3.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre
Achats	74.355.458,01
Ventes	82.326.228,90
Total 1	156.681.686,91
Souscriptions	7.351.728,75
Remboursements	10.463.876,23
Total 2	17.815.604,98
Moyenne de référence de l'actif net total	288.772.191,98
Taux de rotation	48,09%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez AXA BANK BELGIUM SA, ayant son siège à Bruxelles, qui assure le service financier.

3.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	du compartiment	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		
2022	238.657,51	86.126,43	2.037.509,06	31.805.442,45	11.374.281,66	253.908.161,63	124,62
2023	117.183,22	108.353,33	2.046.338,95	15.207.294,04	14.079.058,23	277.919.047,38	135,81
01.01.24 - 30.06.24	52.185,70	73.880,97	2.024.643,68	7.351.728,75	10.463.876,23	293.820.592,25	145,12

3.4.5 . Performances

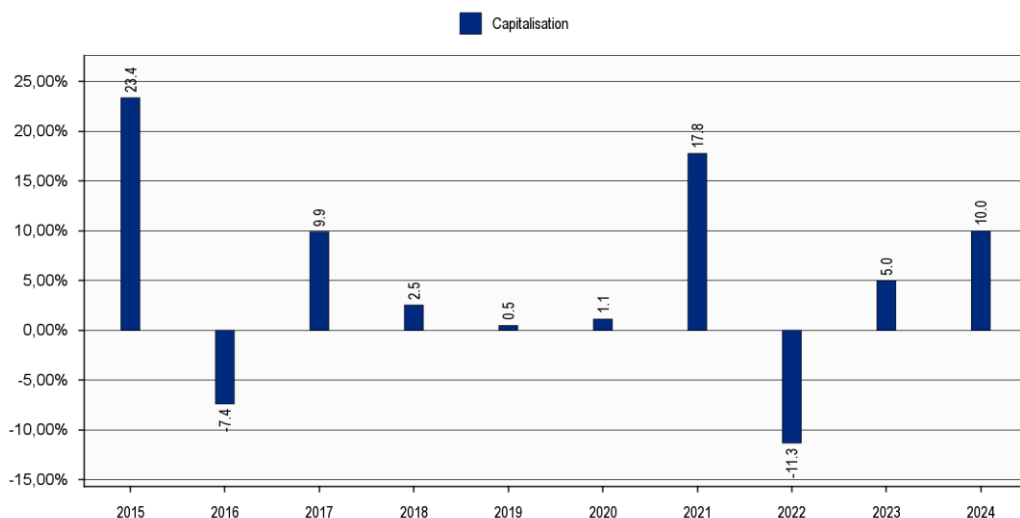
* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel, l'exercice comptable s'entend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) :

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

Capitalisation

1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Part	Part	Part	Part
9,96% (en EUR)	0,78% (en EUR)	4,03% (en EUR)	4,65% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = \left(\frac{VNI(t+n)}{VNI(t)} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n

$VNI(t+n)$ la valeur nette d'inventaire par part en t+n

VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
n la période sous revue

3.4.6 . Frais

Frais récurrents

- Part de capitalisation (BE0948473070) : 2,58%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,58% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels de l'année dernière.	2,58%
Coûts de transaction	0,00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,00%

Existence de certaines rémunérations, commissions ou d'avantages non-monétaires (soft commissions)

La SICAV n'est pas bénéficiaire de soft commissions.

Existence de fee sharing agreements

Si le gestionnaire des actifs de la SICAV investit dans des parts d'organismes de placement collectif qui ne sont pas gérés par une entité du gestionnaire, et que le gestionnaire reçoit une rémunération pour ces investissements, le gestionnaire versera cette rémunération à la SICAV.

3.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 – Produits et charges des placements

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé des rétrocessions reçues sur les sous-jacents détenus en portefeuille. Le poste présente un solde négatif à la suite d'une annulation de provisions.

NOTE 2 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

4 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT FOF PATRIMONIAL SELECTION

4.1 . RAPPORT DE GESTION

4.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le 17 décembre 2008.

Prix de souscription initial : EUR 50,00.

4.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

4.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectifs du compartiment

L'objectif du compartiment est d'assurer une croissance régulière de la valeur du fonds en investissant principalement dans des organismes de placement collectifs tous instruments financiers, zones géographiques et secteurs économiques confondus.

Aucune protection ou garantie de capital n'a été prévue.

Politique de placement du compartiment

Catégories d'actifs autorisés

Le compartiment investira donc ses avoirs principalement dans des fonds mixtes de répartition internationale et à titre de diversification dans d'autres types de fonds et dans des actifs financiers alternatifs. D'une manière générale, les investissements du compartiment se réalisent conformément aux règles stipulées par l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif.

Le compartiment investira principalement en parts d'autres organismes de placement collectif et dont une partie significative est gérée et/ou promue par des sociétés du groupe AXA.

Le gestionnaire sélectionne des fonds sous-jacents à travers un processus à la fois quantitatif et qualitatif déterminant leur régularité du rendement, les risques associés à leur stratégie, la fiabilité de leur processus d'investissement et la façon dont ils complètent le portefeuille de placements. Les fonds sous-jacents peuvent investir dans une gamme équilibrée de placements qui sont généralement liés à la dette négociables (titres à taux fixe émis par des gouvernements, des institutions supranationales ou des entreprises), les actions (cotées ou négociées sur les marchés boursiers dans toutes les zones géographiques, les marchés émergents compris), instruments liés à des actions, des titres de créance convertibles, instruments du marché monétaire et d'autres classes d'actifs, y compris les produits de base et dérivés. Le fonds n'a pas de limites spécifiques sur la partie des actifs nets investis dans un pays, une région, un secteur, une classe d'actifs ou une monnaie. Le fonds investira principalement dans des fonds d'obligations.

Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées

Le compartiment pourra également faire usage de produits dérivés dans les limites fixées par le Conseil d'Administration et dans le respect des conditions prévues par la loi et la réglementation en vigueur.

Les opérations sont effectuées tant à titre de couverture qu'en vue de la réalisation des objectifs d'investissement, ce qui peut avoir un effet tant positif que négatif sur le profil de risque du compartiment.

Actifs diversifiant

A titre de diversification, le compartiment pourra investir dans d'autres instruments financiers dans la mesure où ces instruments sont autorisés au regard de la réglementation Belge.

Limites de la politique de placement

Outre les règles susmentionnées, la politique de placement du compartiment est conforme à celle définie par l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif à certains organismes de placement collectif publics pour les OPC ayant opté pour la catégorie de placement telle que prévu par l'article 7, alinéa 1, 1° de la loi du 3 août 2012 relative à certaines formes de gestion collective de portefeuilles d'investissement.

Description de la stratégie visant à couvrir le risque de change

Il n'y a pas de gestion active du risque de change.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux

La loi interdit à un organisme de placement collectif d'investir dans des titres émis par des entreprises de droit belge ou de droit étranger dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation, la réparation, l'exposition en vente, la vente, la distribution, l'importation ou l'exportation, l'entreposage ou le transport de mines antipersonnel, de sous-munitions et/ou de munitions inertes et de blindages contenant de l'uranium appauvri ou tout autre type d'uranium industriel au sens de la loi en vue de leur propagation.

Les investissements sous-jacents au compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

4.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Architas Multi-Manager Europe Ltd, 2 Grand Canal Square, Dublin 2, Ireland.

4.1.5 . Distributeurs

AXA Bank Belgium SA

4.1.6 . Indice et benchmark

Néant.

4.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

La politique d'investissement des fonds AXA B FoF n'a pas changé depuis qu'AXA-IM Select en a repris la gestion. Nous suivons les objectifs du compartiment qui sont d'assurer une croissance régulière de la valeur du fonds en investissant principalement dans des organismes de placement collectif tous instruments financiers, zones géographiques et secteurs économiques confondus.

Nous rappelons que le compartiment investit principalement en parts d'organismes de placement collectif dont une partie significative est gérée et/ou promue par des sociétés du groupe AXA.

Au cours du 1er semestre 2024 - Le fonds a généré une performance positive de 2,4% sur la période de 6 mois se terminant le 30 juin 2024. Le fonds a surperformé son groupe de référence (EEA Fund EUR Cautious Allocation - Global) qui a progressé de 2,3% sur la même période.

- Au 30 juin 2024, le portefeuille était composé à 66% d'obligations, à 24% d'actions, à 7% de stratégies alternatives et à 1% de liquidités.

- La sélection des gestionnaires et l'allocation d'actifs ont toutes deux contribué positivement à la performance. Le fonds a dépassé de 0,92% son allocation stratégique d'actifs pour la période.

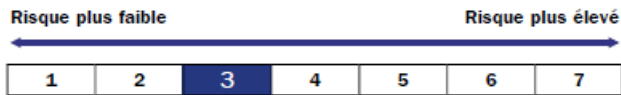
- Le fonds était modérément surpondéré en actions, ce qui a stimulé la performance lorsque les marchés boursiers mondiaux se sont redressés. La sélection des gérants sur les actions a été un facteur négatif, car la forte concentration des marchés boursiers a créé un environnement difficile pour les gérants qui souhaitent surperformer.

- NeubergerBerman dans la poche EMD a contribué de manière notable à la surperformance.

4.1.8 . Politique future

Sur l'année à venir nous n'avons pas prévu de changements à l'approche décrite dans la 'Politique suivie pendant l'exercice'.

4.1.9 . Indicateur synthétique de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque une classe de risque basse à moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux performances futures sont moyennes et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, l'investisseur doit être capable d'absorber les fluctuations de valeur potentielles et doit accepter la possibilité de perte en capital.

4.2 . BILAN

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	215.646.828,35	224.319.960,74
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	215.130.096,89	224.102.074,00
E. OPC à nombre variable de parts	215.130.096,89	224.102.074,00
IV. Créances et dettes à un an au plus	-133.346,62	-480.315,77
A. Créances		
a. Montants à recevoir		50.627,27
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-133.346,62	-530.943,04
V. Dépôts et liquidités	1.570.549,71	411.721,41
A. Avoirs bancaires à vue	1.570.549,71	411.721,41
VI. Comptes de régularisation	-920.471,63	286.481,10
C. Charges à imputer (-)	-920.471,63	286.481,10
TOTAL CAPITAUX PROPRES	215.646.828,35	224.319.960,74
A. Capital	210.517.360,06	217.299.077,54
B. Participations au résultat	-170.100,04	-89.840,05
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	5.299.568,33	7.110.723,25

4.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 30.06.24 (en EUR)	Au 30.06.23 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	8.088.101,46	8.319.680,00
E. OPC à nombre variable de parts	8.075.445,91	8.324.066,28
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	12.655,55	-4.386,28
II. Produits et charges des placements	-1.280.731,99	300.328,32
A. Dividendes		68.598,92
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	991,38	1.507,30
C. Intérêts d'emprunts (-)	-1.946,73	-5.465,46
F. Autres produits provenant des placements	-1.279.776,64	235.687,56
III. Autres produits	11.366,23	
B. Autres	11.366,23	
IV. Coûts d'exploitation	-1.519.167,37	-1.509.285,07
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-2.030,03	-69,20
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-63.577,33	-70.780,82
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-44.677,91	-44.373,20
b. Gestion administrative et comptable	-22.875,51	-23.066,18
c. Rémunération commerciale	-124.982,08	-127.772,33
E. Frais administratifs (-)	-862.038,98	-876.478,09
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-918,06	-574,96
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-7.648,34	
H. Services et biens divers (-)	-334.156,93	-338.298,59
J. Taxes (-)	-47.183,93	-16.043,29
K. Autres charges (-)	-9.078,27	-11.828,41
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	-2.788.533,13	-1.208.956,75
Sous Total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	5.299.568,33	7.110.723,25
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	5.299.568,33	7.110.723,25

4.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

4.4.1 . Composition des actifs au 30.06.24

Dénomination	Quantité au 30.06.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
<u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>							
BLACKROCK GLB HY ESGANDCRDTSR	78.367,4	EUR	111,62	8.747.698,33	1,76%	4,06%	4,06%
COLCHESTER GLOBAL BOND EUR HDG ACC	1.450.016,39	EUR	10,45	15.156.151,31	0,95%	7,04%	7,03%
PINEBRIDGE ASIA PAC INV GRADE BD FD Y1HC	12.776,51	EUR	92,17	1.177.592,95	0,29%	0,55%	0,54%
SSGA SPDR THOMSON REUTERS GBL CONV BD	119.342	EUR	37,25	4.445.489,50	0,31%	2,07%	2,06%
Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA				29.526.932,09		13,72%	13,69%
AWF GL INF SH DUR I EUR H (95%) CAP	1.104,78	EUR	105,67	116.741,57	0,01%	0,05%	0,05%
AXA WF-EURO CRED PL-I	28.088,03	EUR	177,69	4.990.962,23	0,44%	2,32%	2,32%
AXA WORLD FD VAR GLB HY BD -I- EUR HDG	39.063,99	EUR	221,42	8.649.549,33	0,82%	4,02%	4,01%
AXA WORLD FD VAR GLB INFL BONDS -I- CAP	15.024,24	EUR	146,57	2.202.103,30	0,20%	1,02%	1,02%
BLUEBAY INV GRADE EURO AGGREGATE BD FD	124.914,83	EUR	169,36	21.155.576,12	0,82%	9,83%	9,81%
EUROPEAN SPECIALIST INVESTMENT FUNDS SIC	21.783,26	EUR	109,98	2.395.681,66	0,20%	1,11%	1,11%
GLOBAL INFLATION BONDS REDEX CLASS IC	498,78	EUR	111,26	55.493,71	0,16%	0,03%	0,03%
JUPITER STRATEGIC ABS RET BD FD U3 HDG C	199.111,2	EUR	11,53	2.296.389,31	0,32%	1,07%	1,07%
L AND G EURO HIGH ALPHA CORP BD FD I ACC	9.841.415,3	EUR	0,97	9.527.474,15	1,61%	4,43%	4,42%
LAZARD CONV GLO -AC H EUR- 3 DEC	6.976,19	EUR	1.840,47	12.839.464,73	0,42%	5,97%	5,95%
NEUBERGER BERMAN HARD CURRENC EUR I3 ACC	1.212.832,64	EUR	10,29	12.480.047,85	0,47%	5,80%	5,79%
PGIM GLOBAL TOTAL RETURN ESG BOND I HDG	205.472,48	EUR	89,78	18.446.908,04	8,86%	8,58%	8,55%
PIMCO GLBD ESG FD EUR INSTIT HDG	471.599,48	EUR	9,88	4.659.402,89	0,12%	2,17%	2,16%
R CAP FIN IN BD -IH EUR- CAP	12.835,65	EUR	181,68	2.331.980,47	0,11%	1,08%	1,08%
ROBECO GLOBAL CREDITS-IHEUR	78.532,01	EUR	114,77	9.013.119,02	0,31%	4,19%	4,18%
SISF EURO CR C AC	13.580,52	EUR	129,61	1.760.199,72	0,07%	0,82%	0,82%
SSGA STATE STREET EM MKTS LOC CUR GOV IC	550.496,79	EUR	9,58	5.271.171,92	0,25%	2,45%	2,44%
VANGUARD US TREASURY 0-1 YR BD UCITS ACC	22.314	USD	54,35	1.131.523,32	0,03%	0,53%	0,53%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				119.323.789,34		55,47%	55,34%
OPC-Obligations				148.850.721,43		69,19%	69,03%
VANGUARD GLB SC INX INST PLUS EUR C	9.325,76	EUR	255,35	2.381.356,13	0,06%	1,11%	1,10%
Non Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA				2.381.356,13		1,11%	1,10%
ARCHITAS SELECT US EQ-ZZ EUR	56.171,59	EUR	215,39	12.098.799,20	1,72%	5,62%	5,61%
AXA WF SUSTAINABLE EQUITY QI ICAPEUR	2.059,19	EUR	343,21	706.732,88	0,04%	0,33%	0,33%
FLEXSHARES LISTED PRIVATE EQ UC ETF USD	106.478	EUR	26,04	2.772.793,60	1,02%	1,29%	1,29%
FULCRUM DIVERSIFIED ABSOLUTE R	9.476,8	EUR	117,16	1.110.276,30	0,17%	0,52%	0,51%
JPM INVEST FDS GLOBAL SELECT EQUITY I AC	55.756,88	EUR	129,52	7.221.631,62	0,08%	3,36%	3,35%
SELECTION EUROPEAN EQU-Z EUR	22.361,59	EUR	145,72	3.258.530,31	1,96%	1,51%	1,51%
SELECTION JAPAN EQUITY ACCUM INSTITUT I	33.393,08	EUR	103,91	3.469.874,53	0,00%	1,61%	1,61%
VANGUARD GLB STK INX EUR HED C	64.975,13	EUR	33,37	2.168.466,99	0,01%	1,01%	1,01%
VANGUARD U.S. GOVERNMENT BOND INDEX FUND	1.233,93	EUR	89,33	110.222,89	0,00%	0,05%	0,05%
Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA				32.917.328,32		15,30%	15,27%
AXA WF SICAV GLOBAL REAL ESTATE SECU IC	7.375,72	EUR	185,31	1.366.794,30	0,41%	0,64%	0,63%
AXA WF SUST EQ QI I EUR HDG 95 POUR CENT	13.612,3	EUR	189,35	2.577.489,19	0,14%	1,20%	1,19%
BAILLIE GIFFORD WW LT GLB GR B EUR ACC	127.143,05	EUR	34,05	4.329.258,89	0,11%	2,01%	2,01%
BGF EMERGING MARKETS FD I2E	114.424,07	EUR	14,45	1.653.427,81	0,28%	0,77%	0,77%
ELEVA ABSOLUTE RETURN EUROPE FUND I2 CAP	756,23	EUR	1.347,91	1.019.329,98	0,03%	0,47%	0,47%
ELEVA UCITS FUND SICAV-ELEVA EUROLAND SE	6.022,03	EUR	1.706,94	10.279.243,89	0,71%	4,78%	4,77%
FIRST SENTIER INVESTORS GLOBAL UMBRELLA	93.234,45	EUR	12,18	1.135.884,68	0,13%	0,53%	0,53%
HERMES INVESTMENT FUNDS PLC - HERMES ASI	64.985,79	EUR	5,92	384.735,35	0,01%	0,18%	0,18%
NEUBERGER BERMAN TACTICAL MAC I5 ACC	111.447,71	EUR	10,13	1.128.965,31	3,38%	0,52%	0,52%
R CAP BP US PE IC SHS -I EUR- CAP	2.263,57	EUR	611,34	1.383.809,78	0,03%	0,64%	0,64%
R CAP BP US PE IHC SHS -IH EUR-	591,18	EUR	364,28	215.355,09	0,00%	0,10%	0,10%
R CAP GL VAL EQ -D EUR- CAP	5.030,22	EUR	437,35	2.199.964,53	0,05%	1,02%	1,02%
R CAP QI ECONEQ -D EUR- CAP	2.191,71	EUR	213,42	467.755,79	0,02%	0,22%	0,22%
ROBECO BP GL PREM EQ-IH-EUR	2.173,21	EUR	168,72	366.664,48	0,01%	0,17%	0,17%
VONTABEL MTX SUST EMERG MKTS LEADERS G	8.868,77	EUR	85,99	762.625,19	0,02%	0,35%	0,35%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				29.271.304,26		13,60%	13,57%
OPC-Actions				64.569.988,71		30,01%	29,94%
AXA IM EURO LIQUIDITY FCP 4 DEC CAP	1,54	EUR	46.770,59	71.881,73	0,00%	0,04%	0,03%

Dénomination	Quantité au 30.06.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
HSBC EURO LIQUIDITY FUND F ACC Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA	1.576.783,11	EUR	1,04	1.637.505,02	0,01%	0,76%	0,76%
1.709.386,75				0,80%		0,79%	
1.709.386,75				0,80%		0,79%	
OPC-Monétaires							
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				215.130.096,89		100,00%	99,76%
TOTAL PORTEFEUILLE				215.130.096,89		100,00%	99,76%
BANK OF NEW YORK BRUXELLES		EUR		1.570.549,71			0,73%
Avoirs bancaires à vue				1.570.549,71			0,73%
DEPOTS ET LIQUIDITES				1.570.549,71			0,73%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-133.346,62			-0,06%
AUTRES				-920.471,63			-0,43%
TOTAL DE L'ACTIF NET				215.646.828,35			100,00%

4.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
États-Unis	1,29%
France	6,00%
Irlande	46,78%
Luxembourg	45,93%
TOTAL	100,00%

Par secteur	
Fonds d'investissement	100,00%
TOTAL	100,00%

Par devise	
EUR	99,47%
USD	0,53%
TOTAL	100,00%

4.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre
Achats	61.761.398,15
Ventes	76.502.306,12
Total 1	138.263.704,27
Souscriptions	1.604.545,38
Remboursements	13.899.028,25
Total 2	15.503.573,63
Moyenne de référence de l'actif net total	219.254.776,62
Taux de rotation	55,99%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez AXA BANK BELGIUM SA, ayant son siège à Bruxelles, qui assure le service financier.

4.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	du compartiment	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		
2022	244.788,08	290.657,46	3.262.723,22	17.840.323,02	21.017.312,65	221.420.635,87	67,86
2023	85.085,14	268.418,09	3.079.390,28	5.908.448,52	18.632.167,54	222.641.742,89	72,30
01.01.24 - 30.06.24	21.911,16	189.605,25	2.911.696,19	1.604.545,38	13.899.028,25	215.646.828,35	74,06

4.4.5 . Performances

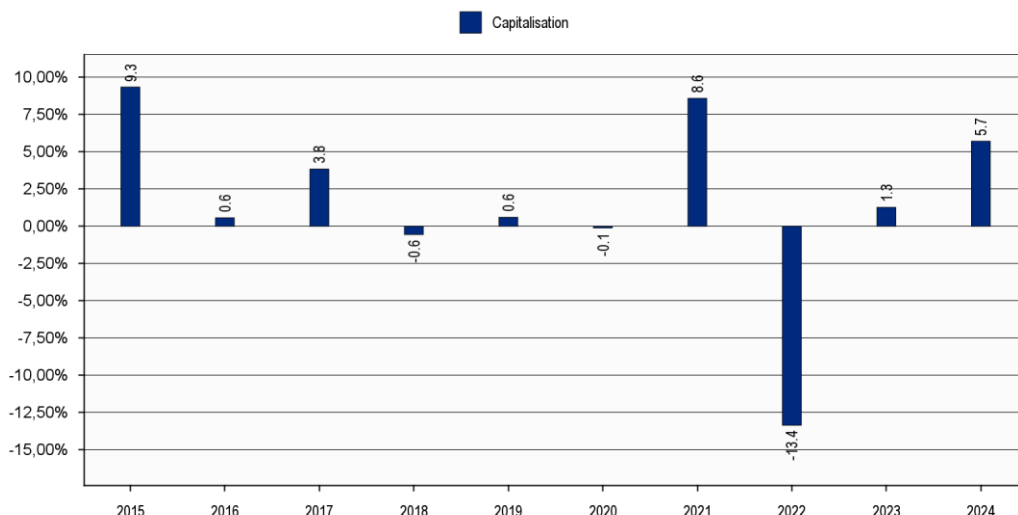
* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel, l'exercice comptable s'entend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) :

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

Capitalisation

1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Part	Part	Part	Part
5,71% (en EUR)	-2,47% (en EUR)	0,12% (en EUR)	1,40% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = \left(\frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

P(t; t+n) la performance de t à t+n

VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n

VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
n la période sous revue

4.4.6 . Frais

Frais récurrents

- Part de capitalisation (BE0948470043) : 2,49%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,49% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels de l'année dernière.	2,49%
Coûts de transaction	0,00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,00%

Existence de certaines rémunérations, commissions ou d'avantages non-monétaires (soft commissions)

La SICAV n'est pas bénéficiaire de soft commissions.

Existence de fee sharing agreements

Si le gestionnaire des actifs de la SICAV investit dans des parts d'organismes de placement collectif qui ne sont pas gérés par une entité du gestionnaire, et que le gestionnaire reçoit une rémunération pour ces investissements, le gestionnaire versera cette rémunération à la SICAV.

4.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 – Produits et charges des placements

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé des rétrocessions reçues sur les sous-jacents détenus en portefeuille. Le poste présente un solde négatif à la suite d'une annulation de provisions.

NOTE 2 - Autres produits

Le poste « III. B. Autres produits (-) » du compte de résultats est composé d'une annulation de provisions des frais de publication.

NOTE 3 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

NOTE 4 - Autres informations – Erreur dans le calcul de la VNI

Le Conseil signale la détection pendant le Q2 2024 d'une erreur dans le compartiment FoF Patrimonial Selection à la suite d'une surestimation des rétrocessions à recevoir dépassant le seuil de matérialité prévu dans la réglementation. Cette erreur est corrigée comptablement et la réparation des préjudices subis par l'organisme de placement collectif ou par les investisseurs est en cours.